

# les chaises vides



Bulletin intérieur du Collectif de défense des sans-papiers de l'Aisne — N°2 — 13 sept. 2006

## Les vagues et la falaise

La comparaison est forte et claire : selon **Richard Moyon**, venu à Soissons nous faire partager son expérience de porte parole national du Réseau Education Sans Frontières (RESF), nous avons en face de nous une falaise, la préfecture, et nos seuls moyens : l'indignation, la solidarité et avec ça, nous lançons des vagues successives et **la falaise finira par tomber !**

Le cas de la famille malgache de Soissons est en train de devenir exemplaire au niveau national. Chaque jour de nouvelles prises de position dans l'Aisne élargissent le soutien. C'est une trentaine de personnes qui se sont regroupées ce mercredi 13 dans la grande salle de la maison des Syndicats. Des problèmes d'organisation se posent pour gérer la croissance du collectif qui réunit des Soissonnais de plus en plus divers. Un tract est en préparation et d'autres actions seront discutées samedi.



Un journaliste de l'Union photographie **Richard Moyon**, porte parole national de RESF, avec des militants du collectif, Maison des syndicats

## Agir avec le collectif

- 1) Rejoignez le collectif : courriel à [cdsp02@wanadoo.fr](mailto:cdsp02@wanadoo.fr)
- 2) Ecrivez à **Mme le Préfet de l'Aisne** 27 r Paul Doumer 02000 LAON fax : 03 23 20 69 58.
- 3) Diffusez l'info, prenez des initiatives : **pétitions...**
- 4) Participez au **soutien financier** par chèques. Chèques à l'ordre de Denise Desbouis.
- 5) Participez aux rassemblements : **tous les samedi à 14 h. 30, devant la sous-préfecture, jusqu'à la régularisation !**
- 6) **Prochaine réunion** du collectif : samedi 16 à 16 h.. Maison des syndicats à Soissons (face au marché couvert)

## Collectif de défense des sans-papiers de l'Aisne,

membre du réseau éducation sans frontières (RESF)

soutenu par : Ligue des Droits de l'Homme de Picardie, Fédération de parents d'élèves FCPE de l'Aisne, SUD Education, FSU, SDEN-CGT, SGEN-CFDT, ATTAC 02, Sud Santé Sociaux, Syndicat National Unifié des Impôts, PCF, Mouvement de la Jeunesse Socialiste, Ligue Communiste Révolutionnaire, Lutte Ouvrière, Verts du Laonnois et du sud de l'Aisne, Alter Ekolo. Groupe Kropotkine de la FA, Union Juive Française pour la Paix, Comité Catholique contre la Faim et pour le Développement

## Faites circuler l'information

La famille **Razafisaona** est arrivée de Madagascar en France en 2002 pour des **raisons politiques** : Auguste, le père, était un partisan de l'ancien président Ratsiraka. Il est **tabassé** par les partisans de Ravalomanana et c'est en sortant de l'hôpital qu'il prend la décision de venir en France avec ses trois enfants. Pourtant, il est **débouté** de sa demande de droit d'asile car il ne peut « prouver » les persécutions.

Les **trois enfants** sont scolarisés à Soissons : **Diana** (8 ans) en CE2 au Tour de ville, **Dominique** (14 ans) au Collège Gérard Philippe et **Valera** (17 ans) en 1<sup>ère</sup> S au Lycée Léonard de Vinci. Il a obtenu une bourse nationale au mérite. Le père, lui, dispose de deux promesses d'embauche.

En juillet, ils font une demande de régularisation, sortent de la clandestinité, donnent leur adresse à la préfecture... Mais le Préfet de l'Aisne prend contre eux un **arrêté de reconduite à la frontière** et ordonne leur arrestation.

Arrêtés le **31 août** au petit matin, la famille est emmenée au **centre de rétention** de Oissel près de Rouen. De là, ils sont conduit **menottés** (enfants compris, sauf la plus petite) devant un juge des libertés qui décide de les relâcher. Ils reviennent à Soissons et font appel de l'APRF. Leur recours est rejeté le 7 septembre. **Aujourd'hui, les parents et les enfants, réunis dans l'angoisse, se cachent.**

## Le succès de la pétition

Des **centaines de signatures** ont été recueillies en quelques jours. Des signatures commencent à arriver venant de l'extérieur du département : de Vendée et de l'Ain, par exemple.

## Rumeurs et calomnies...

On pouvait s'y attendre. La Préfecture est gênée aux entournures par la mobilisation en faveur de la famille Razafisaona. Alors, entre deux portes, on glisse à un élu : « Vous savez l'ambassadeur de France à Madagascar a procédé à une enquête pour vérifier le lieu d'habitation de la famille Razafisaona à Madagascar, il n'aurait pas trouvé trace de cette famille au lieu indiqué ni même de coupures de journaux précisant les dangers qu'elle encourait. »

On est dans la pure manœuvre, la rumeur et la calomnie, utilisées parce que la mobilisation gêne. Ce qui est embêtant pour la Préfecture, c'est que le procédé a déjà été utilisé dans d'autres cas (des lycéens dont le cas avait ému l'opinion). La réponse du réseau RESF est simple : **vous avez un rapport de l'Ambassade de France à Madagascar ? Nous vous mettons au défi de le publier !** Quant à la presse, c'est une pure fantaisie : pourquoi la presse de Ravalomana ferait-elle état des exactions de ses partisans sur un individu ?

Pour contacter les Soissonnais du CDSP 02 :

Marie-Jeanne : 0608884619 [potin-ym@wanadoo.fr](mailto:potin-ym@wanadoo.fr)

Dominique : 0687211248 [dominique.natanson@wanadoo.fr](mailto:dominique.natanson@wanadoo.fr)

Le site du collectif :

<http://www.cdsp02.net>

# Pétition

## ILS SONT SOUS NOTRE PROTECTION

Madame le Préfet de l'Aisne,

une famille malgache menacée d'expulsion est obligée de se cacher dans notre département. Ils sont aujourd'hui sous la protection du Collectif de Défense des Sans-Papiers de l'Aisne.

Les trois enfants, Valera (17 ans), Dominique (13 ans) et Diana (8 ans) sont de fait privés du droit de suivre une scolarité normale. Diana n'a été scolarisée qu'en France et Valéra a obtenu une bourse nationale au mérite. Cette famille, en France depuis 2002, remplit tous les critères de la circulaire.

Pourtant, la préfecture n'a pas hésité à prendre un arrêté de reconduite à la frontière à son encontre et à procéder à son arrestation au petit matin. Les adolescents et leurs parents, placés en centre de rétention, ont ensuite été menottés. Libérés pour vice de procédure, ils sont toujours sous le coup de l'APRF, le recours ayant été rejeté par le tribunal de Rouen.

**C'est inacceptable, aucun être humain ne doit avoir à se cacher, aucun enfant n'est illégal !**

**Nous exigeons l'annulation de l'APRF et la régularisation de cette famille**

Prénom et nom	profession	commune	signature

Pétition à envoyer au **Collectif de Défense des Sans Papiers de l'Aisne** :

[cdsp02@wanadoo.fr](mailto:cdsp02@wanadoo.fr)

ou la remettre à un militant du collectif